



Madame la Présidente,

Les représentants des organisations syndicales représentatives d'Enedis, la CGT, CFE, CFDT et FO, souhaitent vous faire part de leur déception et mécontentement concernant l'issue de la dernière séance de négociation des mesures salariales 2026.

Nous avons sollicité de vos négociateurs la tenue d'une séance complémentaire permettant de trouver la voie d'un accord.

Nous rappelons que les agents d'Enedis ont, une fois encore, fait preuve d'un engagement exemplaire tout au long de l'année 2025. Ils ont relevé l'ensemble des défis inhérents à notre mission de service public, dans un contexte contraint issu d'une négociation avec la CRE qui demeure inégale et déséquilibrée. Le TURPE 7 ne couvre pas pleinement les besoins de l'entreprise et impose de nouvelles contraintes ainsi que des variables additionnelles auxquelles les agents se sont adaptés.

Chacun peut se féliciter de clôturer l'année sur d'excellents résultats. Les agents ont été à la hauteur des enjeux posés par la transition énergétique et l'évolution qu'elle induit dans l'entreprise. Ils ont également démontré leur capacité à affronter les événements climatiques, premier marqueur de leur engagement.

La dernière proposition présentée par vos négociateurs demeure cependant insuffisante pour répondre aux besoins de reconnaissance. En limitant le volume de NR à distribuer, c'est l'ensemble du personnel qui en patira et notamment le management qui se retrouvera en difficulté. Cette restriction générera inévitablement des frustrations lorsqu'il ne pourra honorer les engagements attendus en matière de reconnaissance. Elle expose aussi les agents au risque d'une démotivation durable, qui pèserait sur les résultats futurs, notamment dans le cadre de la « seconde électrification de la France » et du prochain plan de l'entreprise.

Vous avez affirmé vouloir mettre l'humain au cœur du fonctionnement industriel d'Enedis. Cet objectif ne peut être atteint si les marges de manœuvre nécessaires pour reconnaître l'investissement des agents sont retirées.

L'intersyndicale vous demande donc la convocation d'une nouvelle séance de négociation, afin que chacun puisse potentiellement faire progresser son mandat. L'écart entre nos propositions pouvant, nous voulons en être sûrs, être encore réduit au point qu'il serait regrettable de ne pas tenter cette occasion de parvenir à un accord.

Nous exprimons également notre opposition à toute forme de chantage à la signature. Dès lors qu'une proposition a été formulée dans le cadre d'une négociation, il serait inconcevable de priver les agents du volume de NR proposé au seul motif qu'un accord n'aurait pas été conclu. La seule position juste consiste à honorer intégralement votre dernière proposition, quelle que soit l'issue de cette négociation, ne serait-ce qu'en témoignage du respect mutuel que nous portons au dialogue social. Il est temps de donner du sens à l'Humain du PIH que vous avez souhaité.

Nous réitérons notre demande d'organiser une séance au cours de laquelle un accord sur les mesures salariales pourra être trouvé.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.